FÉVRIER 2024

Saint-Just-de-Bretenières

JOYEUSE ST-VALENTIN

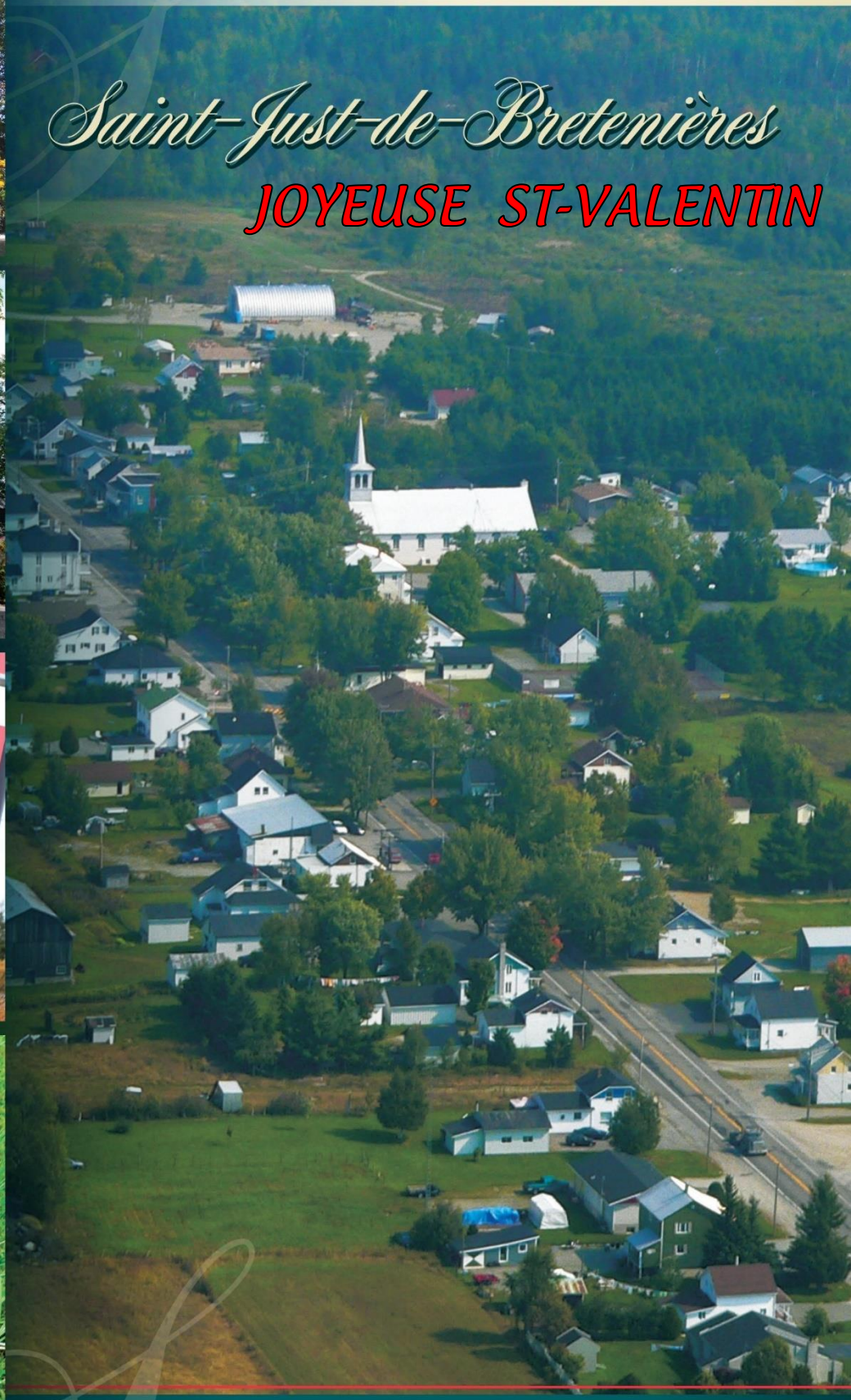

La Sarracénie

Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du Maire…

Bonjour à tous,

Ce mois-ci, je souhaite vous informer sur les infrastructures, les équipements et les activités que la Municipalité a mis en place pour le plaisir de notre population.

Nous possédons un Fablab où il est permis de laisser libre cours à notre imagination en ébénisterie, informatique, couture, etc. Vous pouvez fabriquer un meuble, une plaque, graver plusieurs projets avec la CNC au laser. Vous êtes plus du côté informatique, il y a une imprimante 3D à votre disposition, une machine à sublimation, etc. Il y a aussi la possibilité de participer à des ateliers pour les jeunes et adultes, tenez vous informer des heures d'ouverture :
https://fablabstjust.ikob.com/editor/viewDiagram.php?diagramId=15508

De plus, nous avons la chance d'avoir un Golfzone où vous pouvez aller faire différents parcours de la PGA, des parcours complets ou P3, des jeux courts ou simplement frapper des balles pour le plaisir en groupe ou seul. Pour la location il suffit de vous rendre sur le site internet de la municipalité : ***http://www.saintjustdebretenieres.com/*** *et cliquer sur* ***LOCATION GOLFZONE****.*

Ensuite, je vous invite à profiter de l'extérieur avec notre patinoire située à l'arrière de l'école. L'été elle deviendra un Dek hockey où vous aurez l'opportunité de l'utilisé pour y jouer au hockey cosom. Une personne s'occupera de faire une ligne de dek hockey et un tournoi. Restez alerte si c'est une activité qui vous intéresse, nous vous communiquerons les informations bientôt.

Sans oublier nos pistes de ski de fond où il est plaisant de skier tout en profitant de la nature sur deux sentiers reliant l'édifice municipal à des pistes de la pourvoirie Daaquam, l'un de 5 kilomètres et l'autre de 8 kilomètres.

Il y a également Santé forme où il est possible de vous remettre en forme avec un entrainement de cardio-vasculaire et de musculation. Vous pouvez prendre plus d'informations auprès de la Municipalité au 418-244-3637.

Toutes les informations sur les activités à venir seront annoncées dans le journal La Sarracénie, sur la page Facebook et le site internet de la Municipalité.

Pour terminer, je vous invite donc à profiter de la belle saison hivernale et des infrastructures, équipements et activités en place pour vous et votre famille.

Amusez-vous bien seul, en famille ou entre amis!

Donald Gilbert, Maire

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
LUNDI, LE 05 FÉVRIER 2024, 19H:00

* Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

1- Ouverture de la session
2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3- Adoption des procès-verbaux
4- Affaires découlant des procès-verbaux
5- Correspondance
6- Acceptation des comptes
7- Rapport du Directeur du service incendie
8- Rapport de l'Officier municipal et de son Adjoint
9- Rapport des Conseillers en charge de différents dossiers
10- Adjudication Contrat collecte matières et transport des matières résiduelles
11- Renouvellement Assurances collectives
12- FRR Volet 3 Pôle Sud de la MRC de Montmagny
13- Dossiers de taxes à recevoir
14- OTJ – St-Valentin sur glace
15- Semaine de relâche – organisation d'activités et budget
16- Communiqué dans les journaux – Un bon coup
17- Varia
    -
    -
18- Période de questions
19- Levée de l'assemblée

Josée Poulin, Directrice générale

Pour nos Aînés de St-Just…

Le Club de l'Âge d'Or vous invite…

Souper dansant

DIMANCHE LE 18 Février 2024

À compter de 15 h :00 à la salle municipale de St-Just.

Musique : Charles et Diane

Prix : 15,00$

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

Informations : Colette Poulin, Présidente : 418-244-3544

Ginette Toulouse, Secrétaire Trésorière : 418-244-3703

INVITATION AUX MEMBRES DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

Bingo

14 FÉVRIER 2024 À 13H :30

SUIVI D'UN SOUPER VERS 17H :30

SALLE DE L'ÂGE D'OR

Informations : Colette Poulin, Présidente : 418-244-3544

Ginette Toulouse, Secrétaire Trésorière : 418-244-3703

Les amis de l'entraide

PROCHAIN REPAS

Le 6 février 2024

PRIX DU REPAS :8.00$

Si vous voulez vous joindre à nous,
donnez votre nom au plus tard le dimanche à :

Marie-Paule Bolduc: 418-244-3887 Colette Poulin : 418-244-3544

Ginette Fortier: 418-244-3703 Hélène Labrie : 418-244-3652

Offre d'emploi

Terrain de jeux de St-Just-De-Bretenières

Aide-animateur (trice) (1 poste)

*Ce poste est conditionnel aux nombres d'inscriptions

Description de tâches :

- Animer des activités pour les enfants de 5 à 12 ans.
- Participer à l'organisation et à la réalisation d'activités d'autofinancement.
- Assurer la surveillance et la sécurité des enfants en tout temps.
- Participer à la période d'inscriptions.
- Être disponible pour des réunions spéciales avec l'animateur (trice) et le Comité d'encadrement.

Compétences :

Amour des enfants, dynamisme, créativité, sens de l'autonomie, capacité à travailler en équipe

Critères d'admissibilité :

- Retourner aux études à l'automne

Conditions :

- Salaire : Salaire minimum
- Horaire : 24 à 35 hres/semaine, pour une période de 7 à 8 semaines

Lieu de travail :

Terrain de l'OTJ et salle municipale à l'occasion

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 février 2024 par la poste, par courriel ou par télécopieur à l'adresse suivante :

Municipalité de St-Just-de-Bretenières
205 rue Principale, St-Just-de-Bretenières G0R 3H0
Téléphone : (418)244-3637 / Fax : (418)244-3636

Courriel : dg@saintjustdebretenieres.com

Offre d'emploi

Terrain de jeux de St-Just-De-Bretenières

Animateur (trice) (1 poste)

Description de tâches :

- Planifier, organiser, réaliser et évaluer des activités pour les enfants de 5 à 12 ans.
- Travailler à la mise sur pied du TDJ en collaboration avec le comité d'encadrement et la Municipalité
- Organiser et réaliser des activités d'autofinancement pour le Terrain de jeux.
- Faire la promotion des activités avant, pendant et après le terrain de jeux.
- Assurer la surveillance et la sécurité des enfants en tout temps.
- Assurer la propreté et la sécurité des lieux.
- Recruter des bénévoles pour les activités spéciales et les sorties.
- Participer à la période d'inscriptions.
- Faire un rapport d'activités à la fin de la saison.
- Autres tâches connexes…

Compétences :

Amour des enfants, sens de l'organisation, dynamisme, créativité, sens de l'autonomie, capacité à travailler en équipe

Critères d'admissibilité :

- Avoir étudié à temps plein au cours de la dernière année et retourner aux études à l'automne

Conditions :

- Salaire : À convenir
- Horaire : 35 hres/semaine, pour une période de 7 à 8 semaines.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 février 2024 par la poste, par courriel ou par télécopieur à l'adresse suivante :

Municipalité de St-Just-de-Bretenières
205, rue Principale, St-Just-de-Bretenières G0R 3H0
Téléphone : (418)244-3637 / Fax : (418)244-3636

Courriel : dg@saintjustdebretenieres.com

Les affaires Municipales…

Activités de la patinoire et de ski de fond

Relativement à l'horaire de la patinoire pour la saison 2023-2024 possible de patiner tous les soirs de la semaine (du lundi au dimanche inclusivement) de 16h00 à 19h00 et de jouer au hockey de 19h00 à 21h00. De plus, les samedis et dimanches, la patinoire sera accessible à compter de 10h00. Prenez note que cet horaire peut être modifié afin de répondre davantage à la demande des usagers. N'hésitez pas à nous en faire part.

Nous rappelons aux parents que, comme par les années passées**, aucune surveillance ne sera assurée à la patinoire**. En effet, l'éclairage des lieux sera programmé pour s'ouvrir **exclusivement** aux heures d'ouverture.

Le port du casque protecteur pour les jeunes enfants est fortement recommandé d'autant plus si l'enfant en est à ses premières expériences de patinage. Le port du casque protecteur est obligatoire pour les joueurs de hockey de tout âge.

Dès que la température le permettra, il vous sera possible de faire du ski de fond dans les sentiers aménagés pour ce faire, et ce, tout à fait gratuitement. Vous pouvez accéder à l'entrée des pistes au bout de la rue de la Salle sur le côté du garage municipal et laisser votre voiture sur le stationnement de l'édifice municipal.

Bonne saison hivernale, profitez bien des activités qui vous sont proposées!

Envoi des comptes de taxes par courriel – ça vous intéresse?

Depuis 2020, il est possible de vous acheminer votre compte de taxes par courriel. Si vous êtes intéressé, vous devez vous inscrire à l'envoi par courriel.
Pour ce faire, nous vous prions de nous joindre pour nous préciser votre adresse courriel soit par téléphone au (418)244-3637, par courriel au info@saintjustdebretenieres.com ou autrement. Il nous fera plaisir de répondre à vos attentes. Nous espérons que cette façon de faire vous plaira.

Recensement des chiens

Comme vous le savez, le Municipalité possède un règlement régissant la possession des chiens sur son territoire, et ce, notamment en vue d'assurer la protection du public et d'identifier votre chien dans le cas où par exemple, celui-ci serait errant dans la Municipalité.

Prochainement, l'officier municipal adjoint procédera au recensement des chiens. À ce titre, une licence vous a été déjà remise pour la garde de votre ou vos chiens, valide à vie.

Nous vous invitons aussi à nous joindre pour nous transmettre vos informations sur le/les chiens actuels, de tout changement de votre animal ou vos coordonnées téléphoniques**.**

De même, le nouveau propriétaire de chien est prié d'en informer la Municipalité au 418-244-3637 ou par courriel : info@saintjustdebretenieres.com.

Merci de votre collaboration.

Programme pour L'arrivée des nouveaux-nés

La Société de Développement de St-Just s'est dotée d'un programme visant à favoriser les familles et à promouvoir l'apport important des nouveau-nés dans le développement de notre communauté.

Dans les derniers mois, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre communauté :

Bébé Matéo Villeneuve

Fils de Félicia Gonthier

et

Maxime Villeneuve

Bébé Ayden Navas

Fils de Mélyna Blanchet

et

Alex Navas

Un panier-cadeau préparé avec amour par les Fermières de Saint-Just, d'une valeur de 150.00$, comprenant plusieurs articles pratiques et utiles lors de l'arrivée d'un nouveau-né, leur a été remis.
Nous vous rappelons que la Société compte <u>sur la collaboration des parents, grands-parents ou oncles et tantes</u> afin de l'aviser de la naissance d'un nouveau petit poupon. N'hésitez pas à communiquer avec nous, en composant le : 418-244-3637

Félicitations aux nouveaux parents !

Les affaires Municipales…

OUVERTURE DU DÉPÔT DES MATIÈRES DANGEREUSES

542 ROUTE 204 ST-JUST-DE-BRETENIÈRES
TOUT PRÈS DES LIMITES DE NOTRE MUNICIPALITÉ ET CELLE DU LAC-FRONTIÈRE

Prendre note que pour le mois de février, le site de dépôt des matières dangereuses sera ouvert le samedi, le **10 février 2024, de 9h00 à 11h00**, en vue de disposer des résidus domestiques dangereux, fer, peinture, matériel informatique, batteries et autres déchets.

Il n'est pas possible de disposer de résidus domestiques dangereux et/ou ferrailles, en dehors de cette période.

Étant donné que ce service est offert seulement aux personnes ayant une propriété à Saint-Just-de-Bretenières, le responsable pourrait vous demander une preuve de résidence.
On vous conseille donc d'avoir en votre possession votre permis de conduire (résidence permanente) ou votre compte de taxes (propriétaires de chalet).

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

CALENDRIER SÉANCES DU CONSEIL 2024

Le calendrier ci-après liste les dates de chacune des séances ordinaires du Conseil municipal pour **2024,** qui se tiendront en majorité, le **lundi** et qui débuteront à **19h :00** :

15 janvier	08 juillet
05 février	12 août
11 mars	09 septembre (mardi)
02 avril	07octobre (mardi)
06 mai	04 novembre
03 juin	02 décembre

Quant au lieu où se tiendront lesdites séances du Conseil, il est situé au 205, rue Principale, au sous-sol du bureau municipal, dans la salle du Conseil.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à y assister.

Marcheurs– Attention

Certaines personnes nous ont fait part qu'il serait souhaitable de faire une mise au point, par le biais du journal La Sarracénie, concernant la sécurité des marcheurs.
Afin que ces derniers puissent bénéficier de leur promenade et qu'ils soient visibles en tout temps, surtout à la noirceur, nous suggérons le port de bandes réfléchissantes, de lampes de poche ou de tout autre équipement jugé approprié et d'éviter les vêtements de couleur foncée.

Chers marcheurs, soyez vigilants et prudents, on tient à vous !

Une bibliothèque près de chez vous…

Pour vous, une bibliothèque, accessible à tous et sans coût pour l'usager ! Sur place, des livres pour tous les goûts et une « section jeunesse » composée de livres au goût du jour.

Voici les nouveautés et suggestions du mois de février 2024

TITRE	AUTEUR	GENRE
Les folles années T2	Jean-Pierre Charland	Roman québécois
Le pendu	Louise Penny	Roman policier
Éteignez tout et la vie s'allume	Marc Levy	Littérature française
Billy Summers	Stephen King	Thriller
La bête intégrale	David Goudreault	Roman québécoise
L'Odyssée du sacré	Frédéric Lenoir	Spiritualité
Les légendaires origines T5	Patrick Soral & Al	Bande dessinée
Pour les enfants, plusieurs belles suggestions de livres !		

Bonne lecture ! Josée et Jacinthe

Voici les dates d'ouverture pour le mois de février 2024

JOUR	DATES
MARDI – APRÈS-MIDI	13-27 février 2024 de 14h :00 à 15h :00
MERCREDI – SOIR	7-21 février 2024 de 18h :30 à 19h :15

C.a.R.e.

Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - L'ISLET

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559 1 877 337-9559

lecare.ca

MRC de Montmagny
CLD COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Présence du CLD

Février 2024

Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.
Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous,
vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.
Pour le développement économique, joindre Mme Martine Leullier Poste 240

Tél. : 418-248-5985 Télec. :418-248-9334
Courriel : cld@montmagny.com

Le service incendie vous informe…

Procédure opérationnelle lors d’une panne de courant électrique Ou de téléphone et cellulaire, sur le territoire de la Municipalité de St-Just de Bretenières

Chers citoyens, le 08 janvier 2019 une panne majeure du réseau téléphonique a durée tout près de cinq heures. Étant donné qu’aucun téléphone et cellulaire ne fonctionnait, il était impossible pour les gens de rejoindre le 911. Soucieux de toujours protéger les citoyens et leurs biens, si cela se reproduit, Le service de protection des incendies de St-Just a établi une procédure de façon à rejoindre les services d`urgence soit l`ambulance, la police ou les pompiers. Éventuellement, dans une telle situation vous pourrez vous rendre à la caserne où il y aura quatre pompiers de garde qui seront en mesure de vous aider, étant donné que les camions du service incendie sont munis d’un radio relié directement à la centrale d`urgence 9-1-1.

Merci de votre collaboration.

Règles à respecter en présence d’un véhicule d’urgence, d’un véhicule de surveillance ou d’une dépanneuse

Lorsqu’un véhicule d’urgence est en approche et que ses signaux lumineux ou sonores sont en marche, le conducteur d’un véhicule routier ou le cycliste doit :

- lui céder le passage;
- circuler le plus à droite possible;
- réduire sa vitesse;
- s’immobiliser, lorsque cela est requis, pour assurer le passage sécuritaire du véhicule d’urgence.

Lorsqu’un véhicule d’urgence, un véhicule de surveillance ou une dépanneuse est immobilisé sur le chemin et que ses feux clignotants ou pivotants ou sa flèche jaune lumineuse, selon le cas, sont actionnés, le conducteur d’un véhicule routier doit réduire sa vitesse et respecter un corridor de sécurité. La page *Corridor de sécurité présente les règles applicables dans ces circonstances.

* **Depuis août 2012, la loi prescrit des règles de conduite qui visent à créer, lorsque certaines conditions sont réunies, un corridor de sécurité pour le conducteur et les occupants des véhicules visés. Elle prévoit de même les amendes et les points d'inaptitude auxquels s'exposent les conducteurs qui font défaut de se conformer à ces règles de conduite.**

SOYEZ PRÉVOYANT!

Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d’accès menant à ces sorties soient désencombrées.

Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d’incendie et cela facilitera, du même coup, l’intervention des services d’urgence.

Le service incendie vous informe..

L'importance d'un détecteur de monoxyde de carbone

Notre brigade incendie a effectué des visites résidentielles durant l'année 2023. Ces visites avaient pour but de vérifier les détecteurs de fumée, les extincteurs portatifs et les détecteurs de monoxyde de carbone (CO). En totalité, 27 résidences ont reçu la visite des pompiers. Ils ont pu constater que 97% de ces résidences avaient un détecteur de fumée, mais que seulement 24% ont un détecteur de monoxyde de carbone.

Comme 85% des résidences sur le territoire de notre Municipalité ont un chauffage au bois, nous voulons vous souligner l'importance d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans votre maison. Le CO est un danger caché qu'on oublie trop souvent, ce qui peut causer des tragédies, car ce gaz est un tueur silencieux.

Pour plus d'information sur le monoxyde de carbone
vous pouvez vous rendre sur le site internet suivant :
https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/qualite-air/contaminants-air-interieur/prevenez-infiltrations-monoxyde-carbone-votre-maison.html

La brigade incendie poursuivra les visites préventives dans les résidences tout au long de l'année 2024.

MÉMO DE CORRECTION

Comité de la fête de Noël 2023

Je désire faire une correction au sujet du mot de remerciement pour les commanditaires de St-Just. J'ai oublié d'inscrire in-volontairement « La Villa des Sages », je m'en excuse, en espérant vous garder des nôtres l'an prochain.

Le Comité de Noël 2023

Jacinthe Laverdière, sec.

MENU DE LA POPOTE

SECTEUR SUD:

ST-FABIEN / ST-JUST
STE-LUCIE / LAC-FRONTIÈRE

7 février:
Soupe du jour
Bœuf en cube avec légumes et purée de pomme de terre
Pouding au pain

21 février:
Soupe du jour
Lasagne avec croûtons à l'ail
Gâteau salade de fruits

Centre d'Entraide Familiale DE LA MRC DE MONTMAGNY

Pour inscriptions :
418-469-3988
Paiement par virement Interac disponible
Appelez-nous pour plus d'informations

Prévention du suicide

Du 4 au 11 février 2024 se tient la 34e Semaine de prévention du suicide. Avec comme nouveau thème **Mieux vaut prévenir que mourir**, cette campagne met de l'avant l'importance de la prévention et encourage les gens à oser parler du suicide malgré les craintes ou l'inconfort, puisqu'agir peut faire toute la différence.

Aborder la problématique du suicide avec nos proches et dans nos milieux est une façon de prévenir le suicide. C'est pourquoi, dans le cadre de cette campagne, nous vous invitons à **oser parler du suicide**. En février, sur le site oseparlerdusuicide.com, nous pourrons d'ailleurs y retrouver de l'information sur la détresse, comment la déceler et comment y répondre, des témoignages de personnes qui ont osé parler du suicide dans leur vie ainsi qu'une liste de façons de se mobiliser pour la cause.

Vous pensez au suicide? Vous vous inquiétez pour un proche?
Vous vivez un deuil? Nous sommes là pour vous.
Service d'aide professionnel et confidentiel
offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
1 866 APPELLE

www.prevenirlesuicide.com **www.commentparlerdusuicide.com**

CRÉDIT D'IMPÔT POUR MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENTIELLES

REVENU QUÉBEC

Vous pourriez avoir droit au crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles si, entre autres, les conditions suivantes sont remplies :

- vous résidiez au Québec le 31 décembre de l'année visée par la demande (ou le jour où vous avez cessé de résider au Canada);
- vous ou votre conjoint avez conclu une entente après le 31 mars 2017 et avant le 1er avril 2027 avec un entrepreneur qualifié afin qu'il réalise des travaux portant sur des installations d'assainissement des eaux usées à l'égard d'une habitation admissible (soit, en règle générale, une habitation située au Québec dont vous êtes propriétaire et qui constitue votre lieu principal de résidence ou, à certaines conditions, un chalet dont vous êtes propriétaire);
- les dépenses engagées pour ces travaux ont été **payées dans l'année visée par la demande**.

Ce crédit d'impôt s'applique pour les années 2017 à 2027 seulement.

CALCUL DU CRÉDIT
Le crédit d'impôt maximal qui peut être accordé pour votre habitation, pour les années 2017 à 2027, est de 5 500 $.

Source :https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/

PRÉPARATEUR

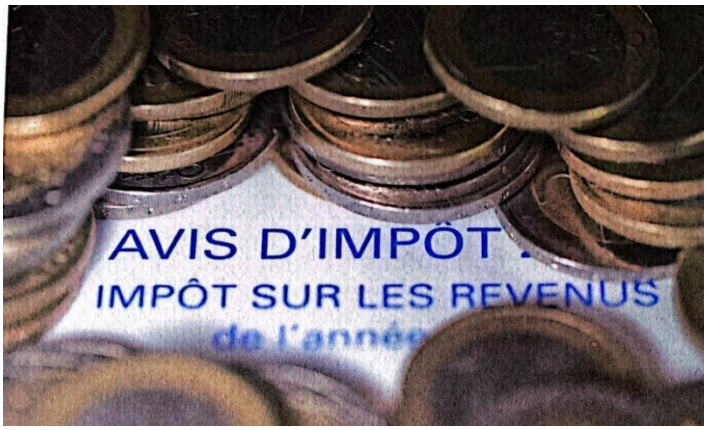

Avec plus de 20 ans d'expérience et cours de mise à jour du logiciel Profile Impôts le 18 janvier 2024 ainsi que la fiscalité Intuits.

Confidentialité assurée,
travail minutieux.

Reconnu par l'Agence de Revenu Canada et Revenu Québec,
transmission par TED.

Service pour votre déclaration 2023 et antérieur
Tarif concurrentiel selon la complexité.

Donald Gilbert
9 Rue Gilbert
St-Just-de-Bretenières
Tel : (418) 625-0863 et Texto
Email : donald_gilbert1952@msn.com

Esthétique Automobile

• Lavage intérieur et extérieur
• Poussière de freins
• Cirage • Polissage
• Remise à neuf

12, rue Dubois
Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528
Cell. : 418 249-8041
Email : ericlac@sogetel.net

RÉSERVEZ MAINTENANT!

VENTE

PNEUS ET JANTES NEUFS OU USAGÉS POUR VOTRE AUTO OU CAMION DE TOUTES LES MARQUES

La Fabrique vous informe…

Horaire des messes de février 2024

1er février	**Jeudi**	**13 h**	**Saint-Just**	**Villa des Sages**
4 février	Dimanche	9 h	Lac-Frontière	Pause-ressources L'Ôtel (église)
4 février	Dimanche	11 h	Lac-Frontière	L'Ôtel (église)
6 février	Mardi	14 h 00	Saint-Fabien	Habitations Panet
7 février	Mercredi	14 h 00	Saint-Fabien	Local des Fermières
8 février	**Jeudi**	**9 h**	**Saint-Just**	**Chapelet (sous-sol de l'église)**
11 février	Dimanche	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
12 février	**Lundi**	**19 h**	**Saint-Just**	**Sous-sol de l'église**
14 février	Mercredi	19 h	Lac-Frontière	**Mercredi des Cendres**
18 février	**Dimanche**	**10 h 30**	**Saint-Just**	**À l'église**
21 février	**Mercredi**	**13 h**	**Saint-Just**	**Heure d'adoration (s-sol de l'église)**
22 février	Jeudi	14 h	Saint-Fabien	CHSLD
25 février	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église

* *Horaire sujet à changement……*
Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

Brunch de la St-Valentin
Au profit de la Fabrique de St-Just-de-Bretenières

À la salle municipale de St-Just
Dimanche le 25 février 2024

De 10H :00 à 13H :00
20$/adulte
(100 cartes/adultes disponibles)

Date limite pour se procurer des cartes : 21 février

10$ pour les enfants de 6 à 12ans
et gratuit pour les 5 ans et moins

Les cartes seront disponibles auprès des marguilliers et au bureau de la Fabrique de St-Just.

Pour infos : Fabrique : 418 244-3610, Josée Turgeon : 244-3487

AUCUNE CARTE NE SERA VENDUE À L'ENTRÉE!

LOTERIE FABRIQUE : tirage moitié-moitié

Au profit de la Fabrique
de St-Just-de-Bretenières

Numéro de licence de tirage : 432025-1

Comme l'an passé, il y aura un maximum de 400 billets mis en vente au coût de 20$ et le montant des 10 tirages seront de 400.00 $

La vente de billets débutera le 1er février et se terminera le 28 avril. Les tirages seront faits hebdomadairement, tous les vendredis, à l'église à 11h. Le premier aura lieu le 3 mai et le dernier aura lieu i le 5 juillet 2024.

Ce qui est intéressant, même si vous gagnez nous remettrons votre nom dans le baril.

Les billets seront disponibles auprès de vos marguilliers ou au bureau de la Fabrique :

Fabrique : 418 244-3610

Josée Turgeon : 418 244-3487

Marjolaine Corriveau : 418 244-3543

Corine Labrecque : 418 244-3424

Josée Bolduc 418 244-3717

Alain Vachon : 418 244-3674

Laval Vallières : 418 244-3851

Guylaine Jean : 418 244-3682

Nous vous remercions de votre participation et de votre encouragement habituel!

Tous ensembles!

Pour la survie de votre église!

BONNE CHANCE À TOUS!

POUR LES ENFANTS …AMUSEZ-VOUS

Qui a perdu quoi ?

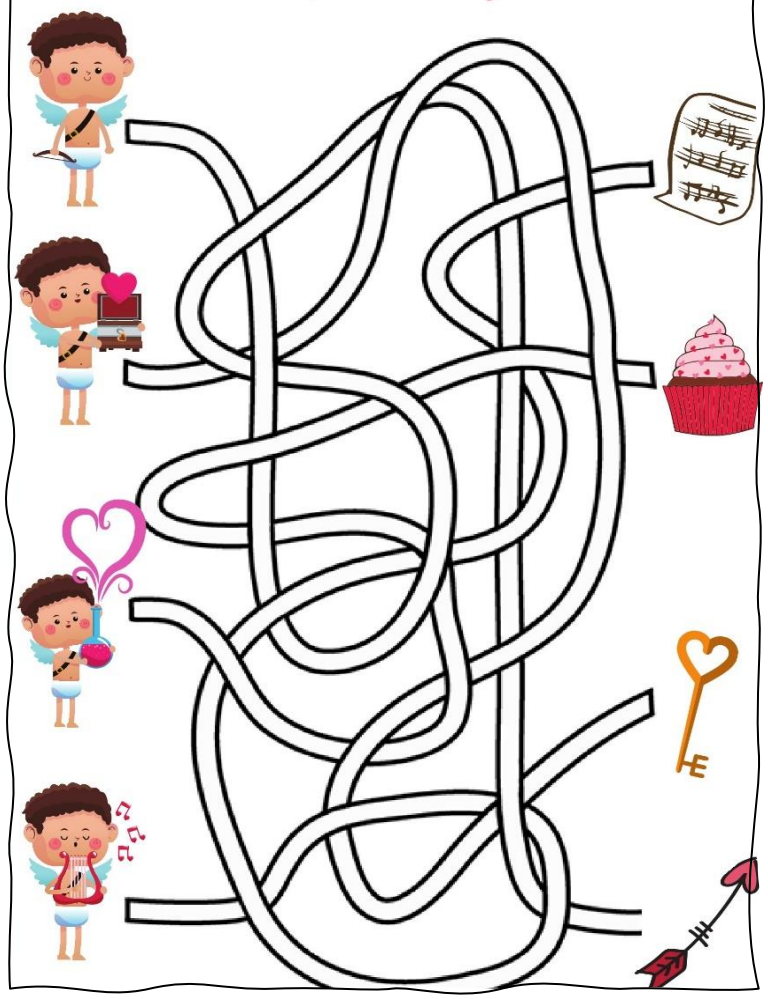

Quel Cupidon n'a pas de jumeau ?

Encercle le bon nombre d'images

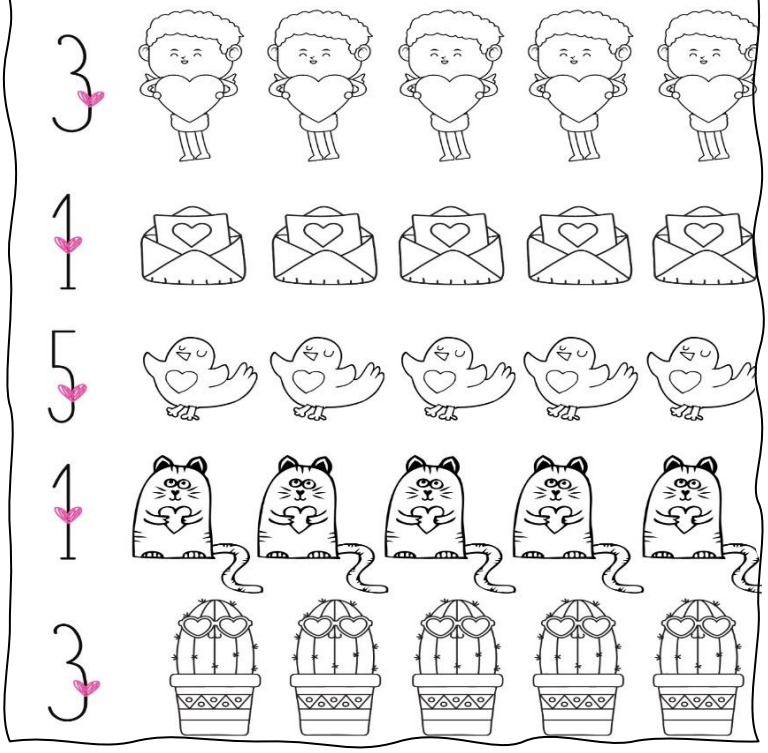

Trouve les 10 différences

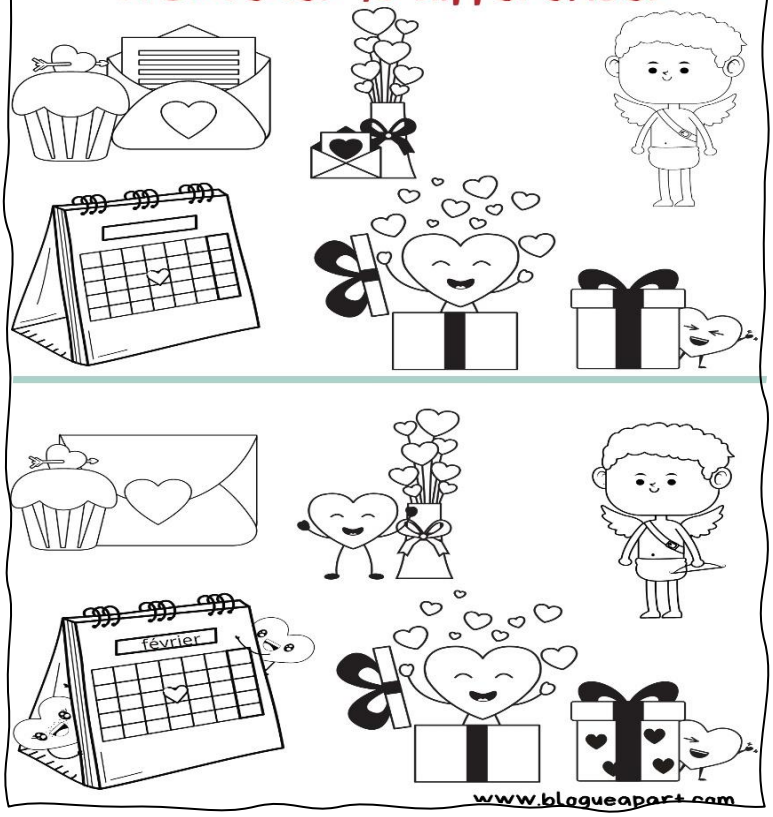

Mousse mousse tes petites pattes!

Soins canin offert

- Bain
- Coupe de griffes
- Laver les oreilles
- Tonte ou trime
- Soin mue

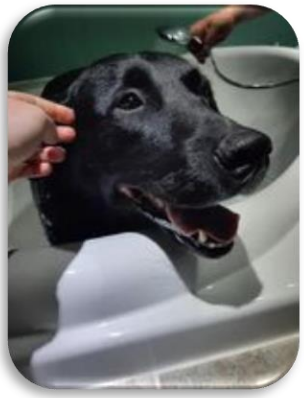

OUVERT LUNDI, MARDI
SAMEDI EN AVANT-MIDI.

!!! Sur rendez-vous seulement!!!

Pour réserver votre place ou pour plus d'informations, veuillez me contacter au 418-291-5442 ou via Messenger (Mousse mousse tes petites pattes).

Votre toiletteuse passionnée,
Myriam Goupil

QUOI DE NEUF AU BISTREAU D'ÉRABLE ?

CAFÉ-RELAIS MOTONEIGE
Janvier-février
Vendredi, samedi et dimanche 9-16h

REPAS DE CABANE À SUCRE
Du 17 février au 28 avril
Sur réservation uniquement

BOUTIQUE
Du mercredi au dimanche
10-16h

TIRE SUR LA NEIGE
VISITES GUIDÉES
Inclus avec le repas de cabane
Autres horaires sur réservation

51, 6e rang ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard
418-223-3832
bistreauderable.com

Le Bistreau d'érable

JOYEUSE
Saint Valentin

Avis public

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

PÉRIODE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES AU SECTEUR DES JEUNES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La période officielle d'admission et d'inscription au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud se déroulera du 29 janvier et le 9 février 2024.

Pour toute nouvelle admission :

Les parents des élèves qui fréquenteront pour la première fois une école du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sont priés de communiquer avec l'école de leur secteur, afin de connaître les modalités d'inscriptions (documents obligatoires, horaire, heure). Vous pouvez trouver nos écoles sur notre site Internet.

PRÉINSCRIPTION

Vous devez compléter le formulaire de préinscription en ligne avant de vous présenter à l'école : Formulaire de préinscription - Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (csscotesud.gouv.qc.ca)

Services offerts dans nos écoles et âge d'admission :

- **Passe-Partout 4 ans (L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1er octobre 2024);**
- **Maternelle 4 ans* (L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1er octobre 2024);**

* Nous vous prions de consulter notre site Internet pour connaître les écoles qui offrent ce service.

- **Maternelle 5 ans (L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 2024;**
- **Primaire;**
- **Secondaire.**

Les parents qui souhaiteraient obtenir, pour leur enfant, une dérogation à l'âge d'entrée au préscolaire 5 ans ou à la première année du primaire sont invités à communiquer avec la direction de l'école de leur secteur pour obtenir de plus amples renseignements.

Procédure à suivre dans le cas d'une nouvelle admission :

1- Les parents doivent présenter l'original du **certificat de naissance « GRAND FORMAT »[1].**

1 Le certificat de naissance « GRAND FORMAT » peut être obtenu auprès du Directeur de l'état civil du Québec à l'adresse Internet suivante : www.etatcivil.gouv.qc.ca. Vous pouvez également vous adresser directement au bureau de Québec situé au 2535, boulevard Laurier, Québec, G1V 5C5 (Téléphone : 1 877 644-4545).

2- Aux fins de l'obtention de la gratuité scolaire, les parents doivent attester de leur résidence au Québec en fournissant une des pièces suivantes (où se retrouve leur adresse actuelle).
- Permis de conduire;
- Compte de taxes scolaires ou municipales;
- Compte d'Hydro-Québec;
- Tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental.

3- Les parents doivent présenter le dernier bulletin scolaire de leur enfant, s'il y a lieu.

Procédure à suivre pour l'inscription pour les élèves qui fréquentent déjà une école de notre centre de services scolaire :

Pour les parents qui ont une adresse courriel associée à l'adresse principale de l'élève, l'inscription se fera en ligne sur Mozaïk-Inscription. Ils recevront un courriel de l'école confirmant la procédure à suivre.

Les parents qui n'ont pas d'adresse courriel recevront un formulaire papier intitulé « Fiche d'inscription et de renseignements scolaires 2024-2025 » qu'ils devront signer et retourner à l'école dans les meilleurs délais.

Choix d'une école autre que celle de son secteur habituel de fréquentation (lors d'une première demande) :

Les parents qui désirent inscrire leur enfant à une autre école que celle de leur secteur habituel de fréquentation doivent compléter le formulaire « Demande de fréquentation scolaire hors secteur ». Toutefois, ce choix ne permet pas d'exiger le transport scolaire. Selon le service, voici les indications :

- **Passe-Partout 4 ans :** les inscriptions doivent se faire à l'école de secteur. Le lieu du service sera déterminé à la fin du mois d'août.
- **Maternelle 4 ans :** les inscriptions doivent se faire à l'école de secteur. Ces demandes de fréquentation scolaire hors secteur devront être analysées avant qu'une décision soit rendue.
- **Maternelle 5 ans et primaire :**

-Avant le 1er mars 2024 : Les inscriptions doivent se faire à **l'école demandée**. Ces demandes de fréquentation scolaire hors secteur seront analysées en fonction des critères d'inscriptions 2024-2025.
-À partir du 1er mars 2024 : Les inscriptions doivent se faire à **l'école de secteur**. Ces demandes de fréquentation scolaire hors secteur devront être analysées avant qu'une décision soit rendue.

- **Secondaire :** Les inscriptions doivent se faire à **l'école demandée.**

Choix d'une école pour un enfant résidant à l'extérieur du territoire de notre centre de services scolaire :

Il est possible de faire une demande d'inscription dans l'un de nos établissements même si vous résidez à l'extérieur de notre territoire.Veuillez demander le formulaire prévu à cette fin au centre de services scolaire de votre territoire.

Choix d'une école d'un autre centre de services scolaire :

Tout parent qui réside sur le territoire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud et inscrit son enfant dans une école d'un autre centre de services scolaire, doit remplir le formulaire disponible sur notre site Internet, à l'onglet parents et élèves, admission et inscription : **« Choix d'école à l'extérieur du centre de services scolaire ».**

Le formulaire complété et signé **(de façon manuscrite)**, doit être retourné par courriel à l'adresse suivante : gabrielle.caron@csscotesud.gouv.qc.ca

Renseignements supplémentaires :

Bien qu'une demande d'admission ou d'inscription doit être effectuée à l'école primaire ou secondaire de son secteur, ceci ne signifie pas que l'élève fréquentera automatiquement cette école pour la prochaine année scolaire. Les élèves seront admis dans les écoles conformément aux critères en vigueur au centre de services scolaire, lequel tient compte des territoires géographiques, des services offerts, des places disponibles, du réseau de transport, ainsi que des modalités d'organisation scolaire.

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud se réserve le droit de déplacer certains élèves d'un secteur scolaire à un autre, afin de lui permettre de mieux gérer les services qu'elle offre de même que les ressources dont elle dispose.

DATE DU 1er MARS 2024

Dans le cadre de l'application de la Politique de maintien ou de fermeture des écoles et de la procédure relative aux critères d'inscription des élèves en référence à l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique, la date du 1er mars sera la date de référence.

Avis donné à Montmagny, ce 15e jour de janvier 2024
Anne Guichard, secrétaire générale

2320324

Québec

L'HIVER, ÇA SE VIT AU PARC DES APPALACHES!

Ski de montagne à la Grande Coulée

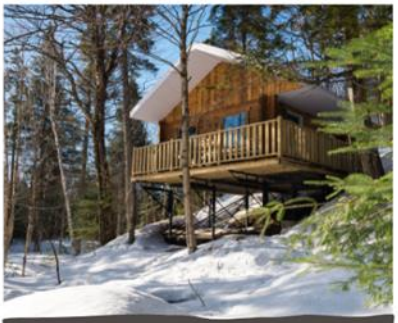

Location de refuges rustiques

Raquette en montagne

Fatbike aux Sentiers de l'Inconnu et à l'accueil de Sainte-Lucie

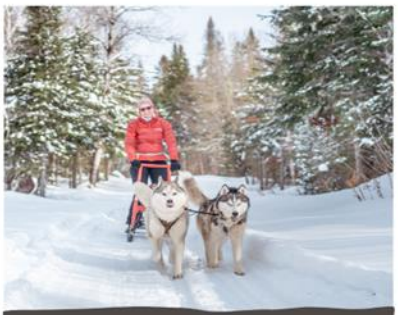

Trottinette des neiges à Sainte-Lucie

Ski de fond aux Sentiers de l'Inconnu

N'OUBLIEZ PAS, L'ACCÈS AU PARC EST GRATUIT POUR VOUS, CHERS RÉSIDENTS DE CE MAGNIFIQUE TERRITOIRE!*

À VOUS D'EN PROFITER PLEINEMENT

*Droit d'accès obligatoire aux Sentiers de l'Inconnu

Parc des Appalaches

parcappalaches.com / 877 827-3423

OFFRE D'EMPLOI

Aide à domicile entretien ménager

SECTEUR: MRC DE MONTMAGNY

SALAIRE de: 19,53 $ à 21,28 / heure

PEUT-ÊTRE PLUS... On reconnait votre expérience !

Vous voulez aider les personnes aînées à demeurer chez eux. Vous souhaitez travailler à temps partiel ou à temps plein. Vous êtes à la recherche active d'un emploi ou encore à la retraite et vous souhaitez faire une différence dans le quotidien des gens.

On a un emploi pour vous!

Coopérative de services à domicile de la MRC DE MONTMAGNY

Joins-toi à notre équipe dynamique, passionnée et dédiée à sa clientèle

Contactez: rh@coopsd.com

T 418 248-2433 | www.coopsd.com

La Sureté du Québec vous informe…

FRAUDE

La fraude est un acte criminel par lequel une personne – par supercherie, mensonge ou autre moyen – soutire des biens, des services ou de l'argent à une autre personne. Faites preuve de vigilance et restez à l'affût!

Vol et fraude d'identité

Un vol d'identité survient lorsqu'un fraudeur ou une fraudeuse obtient les renseignements personnels d'une victime, et ce, dans le but de lui usurper son identité pour en tirer des bénéfices.

Hameçonnage (*phishing*)

Le fraudeur ou la fraudeuse peut entrer en contact par téléphone avec une victime et créer un sentiment d'urgence par l'envoi d'un faux courriel ou de messages textes comprenant une pièce jointe ou un hyperlien falsifié.

Fraude liée aux achats en ligne

Le fraudeur ou la fraudeuse vend un produit sans avoir l'intention de le livrer. Certains vont même jusqu'à créer des sites de vente d'apparence légitime.

Fraude amoureuse

Le fraudeur ou la fraudeuse entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou de sites de réseautage. Son objectif est de créer un lien de confiance avec elle puis de lui dévoiler de prétendus sentiments amoureux. Une fois la relation virtuelle établie, cette personne mal intentionnée utilise divers prétextes afin d'inciter sa victime à lui envoyer de l'argent.

Arnaque bancaire

Le fraudeur ou la fraudeuse convainc une victime de lui donner accès à son compte bancaire pour effectuer une ou des transactions en échange d'une compensation financière.

Fraude d'investissement liée aux cryptoactifs

Il s'agit d'une offre d'investissement non sollicitée faisant miroiter des rendements élevés sur des placements à faibles risques. Par de fausses plateformes d'investissement, les fraudeurs détournent les fonds à l'insu de leurs victimes, puis désactivent la plateforme et disparaissent avec l'argent.

Pour s'informer davantage

Comment se protéger?

- Ne divulguez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires lors d'un contact non sollicité, et ce, peu importe le moyen de communication (ex. : courriel, texto, téléphone ou médias sociaux).
- Vérifiez les paramètres de sécurité et de confidentialité de tous vos comptes, appareils et connexions; assurez-vous que les antivirus sont à jour sur tous vos appareils intelligents.
- N'ouvrez les courriels, les messages et les fichiers que s'ils proviennent d'une source sûre.
- Ne supposez jamais que le numéro de téléphone figurant sur votre afficheur est exact.
- Si vous réalisez des transactions en ligne, vérifiez que le site est sécurisé. L'adresse Web commencera alors par « https:// » et une icône représentant un cadenas en position fermée ou une clé s'affichera en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur.
- Gardez à l'esprit que les réseaux sans fil (Wi-Fi) publics ne sont pas sécurisés. Afin de limiter les risques, n'autorisez pas votre appareil à s'y connecter automatiquement.
- Lorsque vous devez conclure des transactions en ligne, privilégiez les rencontres en personne avant d'effectuer un paiement.
- N'envoyez jamais d'argent à une personne que vous ne connaissez que virtuellement. Refusez toute transaction faite pour une tierce personne.
- Faites preuve de scepticisme lorsque vous recevez des offres d'investissements non sollicitées et « trop belles pour être vraies ».

Réflexion…

Quand la porte est-elle ouverte ?

(**Jésus dit :) Entrez par la porte étroite. Car large est la porte, spacieux est le chemin qui mènent à la perdition, et il y en a beaucoup qui entrent par là. (Mt:7,13)**

Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. (Éph:2.8)

Les religions proposent aux humains un chemin de salut pour atteindre Dieu. Le salut peut être considéré comme une porte qui donne accès à Dieu. Diverses religions la placent à la fin de la vie. Et pour franchir cette porte, il faut respecter un ensemble de règles, de rites, de coutumes, accomplir de bonnes actions. Tout dépend de la conduite du fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Personne n'est sûr d'atteindre le but. En effet, Dieu est saint, et l'homme pécheur. Est-ce que les bonnes actions pourront suffisamment contrebalancer les mauvaises, afin de satisfaire Dieu ?

L'évangile, c'est tout différent : il nous présente un Sauveur, Jésus Christ, le Fils de Dieu, qui nous dit : "Moi, je suis la porte : **si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé**". Trouver cette porte et la franchir, c'est croire en Jésus. On est alors sauvé. À celui qui croit en lui, Jésus donne la vie éternelle. Une fois entrés, nous sommes chez lui, déjà pour notre vie sur la terre.

Pourquoi Jésus est-il la porte ? Parce que sur la croix il a payé pour nous (Marc 10. 45), il a donné sa vie pour effacer nos péchés. Il est mort, mais il est aussi ressuscité, et il vit maintenant dans le ciel.

Cette porte est étroite, dans le sens où il faut laisser là, aux pieds de Jésus, tous ses péchés, et reconnaître qu'on ne peut rien donner pour son entrée. Accepter humblement que sa grâce est suffisante.

Croire l'évangile, c'est recevoir un salut parfait, avoir un accès certain au ciel, puisque Jésus y est. Et après sa vie sur la terre, le croyant entrera de plain-pied dans la maison du Père !

Église Chrétienne Évangélique
Adresse : 130, Route 204, St-Just
Téléphone : (418) 244-3010
Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740
Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: http://www.eglisechretiennestjust.net

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

Nos Commanditaires

AU BOIS D'OR
Restaurant-Bar-Motels-Station-Service
Service de traiteur et autres
399, route 204 - St-Just G0R 3H0
Tél: (418) 244-3669 /
Station-service et Fax: (418) 244-3669

QUINCAILLERIE M-A S.INC
Marc-André et Sylvain Bolduc, Propriétaires
172 rue Principale St-Just-de-Bretenières QC G0R 3H0
Tél: (418) 244-3554 Fax: (418) 244-3555

Matériaux. Plomberie. Peinture.
Électricité. Livraison

LES AMIS DE L'ENTRAIDE
Marie-Paule Bolduc, Présidente
Tél: 244- 3887
Colette Poulin, Secrétaire
Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST
Colette Poulin, Présidente
Tél : (418) 244-3544
Ginette Fortier, Trésorière
Tél: (418) 244-3703

Annie-Mô

Annie Mathieu, Propriétaire
415 Route 204, St-Just-de-Bretenières
Vente de nourriture pour animaux domestiques
Vente de chiens
Tél :418-244-3009

Desjardins
Caisse des Etchemins

Centre de services de Lac-Etchemin
1568- R, Route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0
418 625-3741 1 888 325-3741
Télécopieur : 418 625-3743

BLEU & BON
Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes
6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0
marie-eve@bleuetbon.com
Bleuetbon.com
Tél : 418-244-3020
Cellulaire : 581-888-8590

MAC CONSTRUCTION
Alex Corriveau, Propriétaire
Entrepreneur général
Commercial, résidentiel, industriel
146 Rue Principale Ste-Justine G0R 1Y0
Bureau: (418) 383-5500 Fax : (418) 383-5503
Cellulaire : 418-313-8032
mac@sogetel.net

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE

130 Route 204
St-Just-de-Bretenières
G0R 3H0
Tél : (418) 244-3010

http://www.eglisechretiennestjust.net

JEANNINE LECOURS
Massothérapeute (Membre ATMDL, ANQ)
28, rue Dubois St-Just G0R 3H0
Kinésithérapie, Neuro-Énergétique, Nerf sciatique
Massage thérapeutique Maux de dos
Tél : (418) 244-3820

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale

Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA · BERNARDGENEREUX.CA · 1-855-881-9876

Nos Commanditaires

BOIS DAAQUAM INC.

370, route 204 – C.P 100
St-Just (Québec) G0R 3H0

Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556

SCIERIE ARBOTEK INC.

Mario Legros, Président
46, route des Moulins St-Just

Tél: (418) 244-3691
Télec: (418) 244-3439

JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC.

Entrepreneur en construction
Résidentiel et commercial

Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645
Cellulaire: (418) 625-9495

DAMES FERMIÈRES DE ST-JUST

Bernadette Tanguay, Présidente
418-244-3267
Colette Poulin, Secrétaire

Tél: (418) 244-3544

LA FABRIQUE DE ST-JUST

210-B Principale
St-Just-de-Bretenières
G0R 3H0
Tél :(418)244-3610

LA VILLA DES SAGES

2 Rue des Moulins St-Just G0R 3H0
La tranquilité de l'esprit
Johanne Ferland , Propriétaire
Tél : (418) 244-3665 (418)245-3536

TRANSPORT AOJ ROY

Transport Scolaire/Déneigement
Sébastien Roy, Propriétaire
242, Rue Principale St-Just-de-Bretenières

Tél:418-244-3778 Cellulaire : 418-291-2724

transportaojroy@hotmail.com

GARAGE SIMON LAGRANGE

Mécanique générale et petits moteurs
Lave-auto
243, rue Principale, St-Just G0R 3H0
Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852
garagesimonlagrange@sogetel.net

LNTP NOTAIRES INC.

Patrice NADEAU, Caroline POULIOT
Nathalie LAFONTAINE & Audrey BÉDARD
Notaires et conseillers juridiques
135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0
Tél : (418) 383-5051 Télec : (418) 383-5050
www.lntpnotaires.com

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

Cessionnaire de Me Francine Baillargeon, Notaire

Me SABRINA LAMONTAGNE
1574, route 277, Suite B,
Lac-Etchemin QC
G0R 1S0
Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659
s.lamontagne@notarius.net

PAT FORESTERIE

Excavation résidentielle & commerciale
Service de tamisage terre et gravier
Installation septique
Chemins forestiers
238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0

Tél : (418) 244-3217 Cell : 418-249-8666

D.L.S. Soudure inc.

GÉNÉRATRICE • ALUMINIUM • STAINLESS • ETC.

Daniel Lamontagne
365 B, route 204
St-Just-de-Bretenières (Québec) G0R 3H0
Cell. : 581-764-8285

VOTRE CALENDRIER À CONSERVER…

FÉVRIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1 Messe	2	3
4	5	6 POPOTE	7	8	9	10 Ouverture du dépôt des matières dangereuses 9h:00 à 11 h:00
11	12 Messe	13	14 St-Valentin!	15	16	17
18 Messe Souper dansant de l'Âge D'Or	19	20	21	22	23 Date de tombée du journal	24
25 Brunch au profit de la Fabrique	26	27	28	29		

⬅Bibliothèque
Mardi 14 h :00 à 15h :00
Mercredi 18h :30 à 19h :15

⬅Réunion du conseil

⬅Cueillette des ordures

Santé-Forme
⬅ EN SEMAINE, DU LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT, SUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE OUVERTURE DE 12H00 (MIDI) À 7H00 LE LENDEMAIN MATIN ET SUR 24H HEURES LES FINS DE SEMAINE.

⬅Cueillette des matières recyclables